

Elections au Conseil Presbytéral de Sélestat

7 février 2021 (2^{ème} tour si nécessaire le 14/2/21)

Ouverture du bureau de vote le dimanche 7 février à l'église protestante (place du marché aux Pots à Sélestat) entre 8h30 et 11h45 excepté les heures de cultes allemand et français. Même sur place, le vote est organisé à la manière du vote par correspondance (2 enveloppes), en raison des gestes barrière (voir plus bas). 5 postes sont à pourvoir. Votre bulletin peut contenir 5 noms au maximum.

Les candidats déclarés

4 nouveaux candidats (ordre alphabétique)



Anny Fuchs, Scherwiller, 64 ans

Professeur des Ecoles retraitée. « Arrivée il y a 16 ans avec ma famille en Centre Alsace, j'ai apprécié l'accueil de la paroisse de Sélestat. J'ai participé dans ma jeunesse à de nombreux week-ends et camps des EUL qui m'ont énormément apporté : réflexions, discussions, rencontres de personnalités d'autres horizons ou de religions. J'ai fait un temps partie de l'équipe d'animation. Disposant de temps, je souhaite contribuer à la vie de la paroisse, son organisation, son avenir. »

Yvette Gasser, Sélestat, 66 ans

« Retraitée d'un tas de choses », dit-elle avec le sourire. Originaire de Sélestat et de la paroisse protestante, Yvette y est revenue pour sa retraite, après des engagements dans diverses actions sociales et comme animatrice.



Thierry Larcher, Scherwiller, 51 ans

Aide médico-psychologique. « Ce serait un grand honneur pour moi de travailler avec le Conseil Presbytéral. J'ai récemment repris des études de théologie, à côté du travail. Je ne crains pas de retrousser les manches. J'ai une certaine habitude des questions budgétaires et du travail en commun, que j'ai par le passé expérimentés en tant qu'adjoint au maire dans un village. »



Frédérique Legros, Epfig, 31 ans

J'habite à Epfig depuis deux années après avoir vécu à Châtenois. J'ai découvert l'Eglise de Sélestat à l'été 2017 et je m'y suis toujours sentie très agréablement accueillie... tout comme notre bonhomme de 4 ans qui aime beaucoup les Petits Petons et Chipie ! Avec mon mari nous avons accueilli notre deuxième fils en avril 2020. Je suis architecte et nous venons d'achever la construction de notre nouvelle maison.



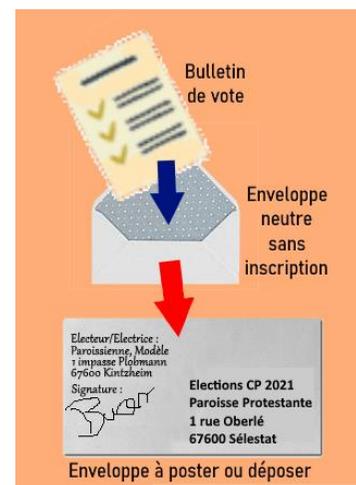
Candidat sortant et rééligible



**Gérard Durr,
Sélestat, retraité, 65 ans**
Membre du Conseil Presbytéral
depuis 2015

ELECTIONS AU CONSEIL PRESBYTERAL DE LA PAROISSE PROTESTANTE DE SELESTAT

Les ELECTIONS auront lieu le dimanche 7 février 2021. Le bureau de vote sera ouvert à l'église protestante (place du marché aux Pots) de 8h30 à 11h45, excepté les heures de cultes allemand et français. Si besoin (défaut de majorité absolue pour au moins un des candidats), un deuxième tour est organisé le dimanche 14 février de 9h45 à 11h45 excepté l'heure de culte, également à l'église protestante.



Modalités de vote et gestes barrières !

En raison de la pandémie, le vote par correspondance est préconisé ! Même le jour du vote.

Mode d'emploi : glissez votre bulletin (1 seul par enveloppe et électeur) de vote dans une enveloppe neutre, vierge de toute inscription ! Puis mettez-la dans une deuxième enveloppe adressée à la paroisse avec la mention « Elections CP 2021 », en y inscrivant vos coordonnées (Nom, prénom, adresse) et votre signature ! L'enveloppe

peut être postée ou déposée à la paroisse et doit y parvenir au plus tard le samedi 6 février pour que votre vote puisse être pris en compte.

Le jour du vote : Il sera bien entendu possible de voter sur place – sauf mesures de restrictions sanitaires, mais au mode de l'élection par correspondance. Nous mettrons à disposition des électeurs des bulletins de vote et des enveloppes pour préparer leur vote.

Le Conseil Presbytéral est l'organe de direction administrative et spirituelle de la paroisse et est élu par tous les membres majeurs inscrits à la paroisse. A Sélestat, il compte 10 membres élus et le pasteur. Tous les 3 ans, il est renouvelé par moitié. Cette année, cinq postes sont à pourvoir pour un mandat de six ans. Un conseiller ne peut siéger que pour trois mandats de suite. Le vote par procuration est autorisé mais cette fois-ci sans objet. En effet, comme le mode du vote par correspondance est généralisé, confiez simplement votre enveloppe à la personne en qui vous avez confiance pour la déposer. Sont électeurs les membres majeurs, inscrits au registre de la paroisse !

Nous remercions vivement Eliane Bernhard, notre vice-présidente, qui ne peut plus se représenter au bout de trois mandats successifs depuis 2003, ainsi que Julie Fischbach (2009), Marianne Benedict et Christian Meyer (2015) qui s'arrêtent au terme d'un premier ou second mandat, pour leur engagement et les responsabilités assumés au niveau paroissial, consistorial et de l'Inspection.

VENEZ VOTER LE 7 FEVRIER. Vous manifesterez alors votre intérêt pour la vie de l'Eglise et permettrez aux candidats, prêts à assumer cette responsabilité et ce ministère, de devenir « vos » conseillers.

Union des Eglises Protestantes d'Alsace et de Lorraine

Paroisse Protestante de Sélestat

1 rue Oberlé – 67600 Sélestat

www.martinbucer.org

selestuepal@gmail.com

03 88 92 00 18



Paroisse Protestante de Sélestat

JE VOTE LE 7 FÉVRIER 2021
ou par correspondance !



ÉLECTIONS

AU CONSEIL PRESBYTÉRAL



L'ÉGLISE VOUS TIENT À CŒUR ?
ÉLISEZ VOTRE CONSEIL PRESBYTÉRAL !



Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine